

Au regard des exigences ci-dessus, les membres du jury ont eu le plaisir de constater qu'une quinzaine de copies étaient de bonne, voire de très bonne qualité. S'il a été constaté une nouvelle fois trop de copies très en deçà des attendus du concours, force est aussi de souligner qu'une partie d'entre elles, celles notées autour de la moyenne, tendaient à s'en rapprocher même si c'est de manière imparfaite.

De façon générale, les composants devaient garder à l'esprit que l'épreuve n'est pas à comprendre comme une simple récitation de connaissances. Elle consiste à faire une dissertation ordonnée autour un plan démonstratif, qui procède lui-même de la problématique soulevée en introduction. C'est l'absence de démonstration au profit de la juxtaposition de développements descriptifs plus ou moins liés au sujet, voire éloignés de celui-ci, qui constitue le défaut le plus pénalisant pour les candidats.

Plus précisément, les appréciations des correcteurs ont fait ressortir des marges de progression pouvant être significatives. Elles peuvent être regroupées en différentes rubriques touchant à la fois au fond et à la forme de la dissertation :

Une connaissance perfectible de la protection sociale

Comme les années précédentes, les candidats avaient en majorité une connaissance globale de l'organisation de la sécurité sociale et des autres formes de protection sociale, ainsi que des politiques sociales, tout au moins dans le domaine de la lutte contre les exclusions.

Il a néanmoins été constaté des lacunes et des erreurs dans l'exposé des moyens d'intervention du système de sécurité sociale, et plus largement, de la protection sociale, étant précisé que cette expression devait être entendue au sens large.

La construction d'une problématique

Le sujet proposé invitait à montrer en quoi la question du logement constitue un défi pour la protection sociale. Aussi le candidat devait-il s'interroger sur la conception à retenir en la matière, ainsi que sur l'adaptation de ses moyens d'intervention. Or, un certain nombre de candidats se sont limités à traiter du rôle de la protection sociale dans l'accès au logement, au point de dénaturer le sujet proposé. Plus grave encore, certains candidats ont éludé complètement la problématique à soulever en se limitant à développer la politique du logement sans chercher à faire le lien avec l'accès et le maintien dans le logement.

Or, le sujet interrogeait l'efficacité, voire l'efficience de la protection sociale au regard des besoins et demandes à couvrir. Il importait au candidat de transformer cet énoncé en un problème et de montrer que plusieurs réponses étaient alors possibles, l'articulation de ces réponses se déclinant dans un plan.

Des errements dans la conduite de la dissertation

Il faut regretter qu'un certain nombre de composants ont voulu trop en dire à telle enseigne que leurs analyses se sont trouvées engluées dans des considérations superfétatoires. Plus grave encore, trop d'entre eux sont tombés dans le travers de faire du remplissage, à telle enseigne que des points annexes ou en marge du sujet ont pu donner lieu à d'abondants développements, aussi fastidieux que superflus (par exemple, sur les lois de décentralisation).

Il peut être conseillé aux candidats d'éviter de remettre des devoirs trop longs (16 pages et au-delà) au profit d'exposés plus resserrés faisant ressortir de façon claire et explicite les points essentiels du sujet tout en restant bien sûr suffisamment précis dans l'exposé des connaissances.

Des perspectives d'évolution à prendre en compte

Il faut déplorer que les candidats aient trop souvent oublié de prendre en compte les perspectives d'évolution auxquelles renvoie le sujet que ce soit à courte échéance ou à plus long terme. Ce constat a laissé les correcteurs d'autant plus interrogatifs que les candidats à cette épreuve sont pourtant invités à appréhender les sujets sous un angle prospectif en lien avec l'actualité sociale.

Des références académiques à utiliser avec discernement

L'usage de références académiques n'a pas été maîtrisé par une partie des candidats. Certes les auteurs des manuels usuels figuraient souvent dans les références citées, ce qui est révélateur du sérieux de leur préparation. On attendait cependant des candidats à une agrégation qu'ils aient une connaissance des travaux de recherche les plus notables en rapport avec le sujet à traiter.

Par ailleurs, l'utilisation de références académiques ne saurait masquer, à la faveur d'un effet « poudre aux yeux », les faiblesses de l'analyse et du raisonnement du candidat. Il est dès lors impératif que les composants soient en mesure de montrer une culture maîtrisée en faisant usage de citations au bon moment, en appui de son exposé personnel.

Enfin, certaines copies donnent l'impression d'une récitation de cours, restituant notamment les bibliographies consultées. Une telle option n'est pas de bon effet. L'essentiel est de traiter le sujet assigné, non de plaquer des références qui sont d'ailleurs souvent éloignées du thème proposé.

L'existence de plus en plus fréquente d'une conclusion

Désormais la plupart des candidats ont pris la peine de rédiger une conclusion. Ils ont d'ailleurs tout intérêt à soigner ce volet de leur dissertation. La conclusion est en effet le signe d'une réflexion menée à son terme et parfaitement maîtrisée.

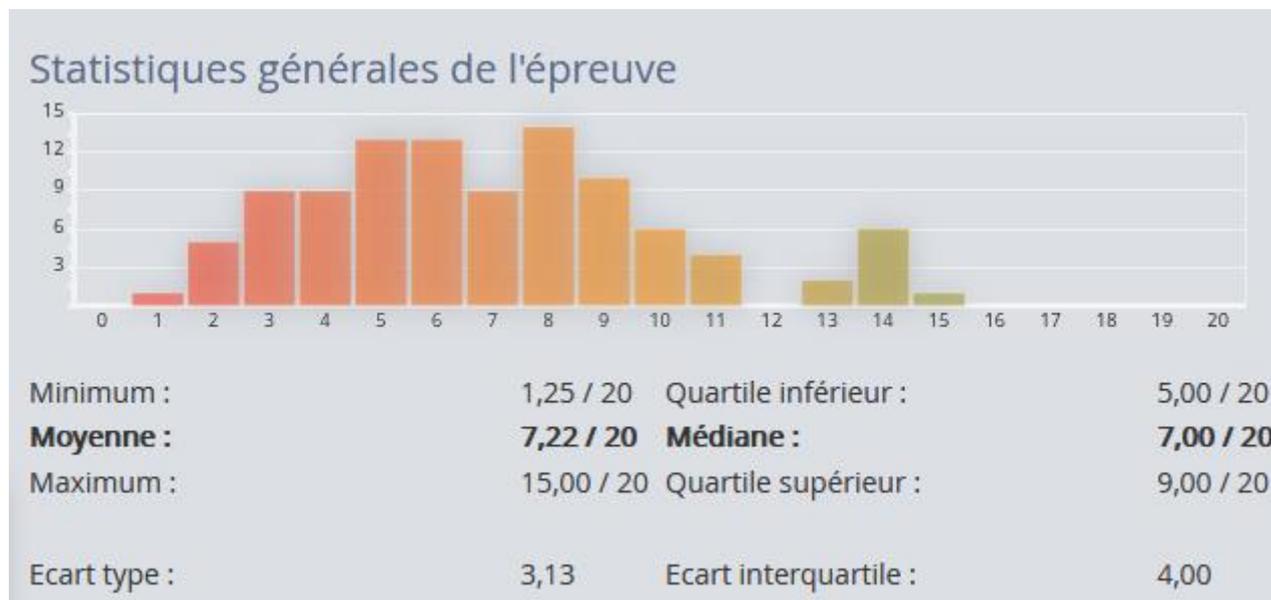
Cette année encore, une forme des copies améliorable

Qu'il s'agisse de la qualité d'écriture, de l'orthographe et de la grammaire, la forme des copies est demeurée trop souvent insuffisante. Ainsi de nombreuses copies ont souffert d'un manque de relecture évident. De telles lacunes sont apparues inacceptables pour des candidats à l'agrégation.

Seconde épreuve : Publics, interventions, politiques de santé.

Durée : six heures ; coefficient 2.

Résultats



Sujet

Enjeux sanitaires, éthiques et sociaux de la vaccination

Rapport

Le barème de correction mettait l'accent sur les éléments suivants :

- Donner l'historique et le cadre institutionnel de la vaccination ;
- Situer la vaccination comme pratique de santé publique et en aborder les enjeux sociaux et sanitaires ;
- Aborder la dimension internationale des maladies infectieuses ;
- Enjeux éthiques, rappel des principes généraux de l'éthique en santé et analyse des tensions éthiques autour de la vaccination.

Si la plupart des copies sont bien structurées avec une contextualisation, l'annonce d'un plan et une conclusion, d'autres étaient plutôt sur un mode narratif laissant le lecteur sans véritable indication sur la direction que prenait l'argument.

Plusieurs copies comportent une description détaillée du système de santé et de protection sociale que n'appelait pas la question posée. Cette épreuve requérait pourtant de problématiser, de partir d'une question centrale permettant de répondre au sujet.

Globalement, les candidats ont démontré de bonnes connaissances du système de santé, de son organisation, de son fonctionnement. Les acteurs de la vaccination étaient souvent mentionnés.

Un certain nombre de copies comportait des textes misant de manière démesurée sur un travail de description de la politique vaccinale au dépend d'un exposé d'analyse critique.

De nombreuses copies n'ont pas pris en compte l'importance de la dimension internationale de la vaccination. Les disparités avec les pays du sud ont également été rarement évoquées.

Les questions sociétales posées par certaines vaccinations telles que celles contre les infections à papillomavirus humains (HPV) (jeunes filles, débats pour les hommes) ou le bacille de Koch (BK) (vaccination sur critères sociaux ou géographiques) ont rarement été abordées.

Les propos sur la vaccination étaient parfois détachés des politiques qui les portent pour plutôt s'attarder sur les aspects techniques. Le jury a été tout particulièrement sensible aux analyses des politiques vaccinales comportant une dimension historique.

A noter que plusieurs erreurs factuelles ont été relevées notamment en attribuant des responsabilités à des organisations qui n'existent plus (par exemple INPES, l'InVS qui ont été fusionnés au sein de Santé publique France). Plusieurs erreurs également du côté de l'attribution des découvertes des différents vaccins. Ainsi Pasteur n'a pas développé le vaccin contre la lèpre, pas plus que Koch celui contre la tuberculose et Marie Curie, malgré son grand génie, ne s'est jamais aventurée du côté des sciences de la vie.

Plus préoccupante a été la reprise de certaines thèses anti-vaccinales conduisant des candidats à relayer des informations fondées sur des données non probantes, voire prouvées frauduleuses (à l'exemple de la vaccination contre la rougeole et de l'autisme). Le jury a toutefois apprécié l'évocation de ces thèses pour illustrer le défi que pose le phénomène de résistance à la vaccination d'un certain segment de la population.

EPREUVES D'ADMISSION

Première épreuve : Etude de cas : méthodologies d'intervention en santé et action sociale

Le déroulement de la session a été impacté par la crise sanitaire en lien avec la Covid. Ainsi, seules les épreuves de Leçon et d'Etude critique de dossier ont été maintenues pour cette session, comme stipulé dans [l'Arrêté du 27 mai 2020](#) portant adaptation des épreuves de certaines sections du concours externe et du concours externe spécial de recrutement de professeurs agrégés de l'enseignement du second degré ouverts au titre de l'année 2020 en raison de la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19. L'épreuve d'étude de cas n'a pas été proposée aux candidats pour cette session.

Deuxième épreuve : leçon portant sur les politiques et institutions sociales ou de santé

Résultats

Moyenne de l'épreuve : 10,6 /20

Meilleure note : 17 /20

Sujets

Universalité et protection sociale

Partenaires sociaux et sécurité sociale

Crises et réformes de l'hôpital en France au cours des deux dernières décennies

Les enjeux des mutations de l'assurance maladie obligatoire et des assurances maladie complémentaires depuis 2012

Les politiques de prévention en santé et les collectivités territoriales

Les inégalités sociales liées au genre

Le financement du vieillissement de la population française

Précarité et jeunes

Action sociale : quels acteurs pour quels territoires ?

L'emploi dans les politiques d'insertion

La place de la promotion de la santé dans les politiques de santé

Politiques de santé et populations vulnérables

Rapport

Rappel de la définition d'épreuve :

- Durée de la préparation : 4 heures
- Durée de l'épreuve : 1 heure (exposé : 45 minutes, entretien : 15 minutes)
- Coefficient 3

Le but de l'épreuve

L'épreuve permet d'apprécier l'exactitude et l'actualisation des connaissances, leur mobilisation dans un objectif de formation au plus haut niveau post baccalauréat, la rigueur de la démarche pédagogique ainsi que les qualités d'expression et de communication.

Pour la préparation de la leçon, le candidat a accès aux ouvrages et documents de la bibliothèque du concours et dispose de la possibilité de consulter des documents en ligne d'accès libre.

Les sujets des leçons couvraient les grands champs thématiques du programme de l'agrégation. Leurs domaines étaient plus ou moins vastes et tous nécessitaient une problématisation.

Le temps de préparation doit permettre au candidat de poser la problématique puis de construire un développement synthétique prenant en compte l'évolution de la question, les données actuelles, les interrogations ou débats qu'elle suscite, les perspectives envisageables.

Une définition critique des termes et des concepts du sujet est attendue par le jury.

Une approche universitaire et pluridisciplinaire est requise. Les différents champs de connaissance mobilisés (historique, économique, juridique, sociologique, ...) doivent se nourrir mutuellement et fonder la cohérence du développement. Des éléments de comparaison avec les systèmes étrangers, voire une mise en perspective internationale sont particulièrement appréciés. Le candidat doit être à même d'avoir une réflexion théorique, mais les données concrètes (principales données financières et macro-économiques, montant et coût des prestations, ...) et liées aux questions d'actualité doivent être présentes.

Le jury rappelle qu'il s'agit d'une leçon. En disant cela on a tout dit, ou presque : il faut paraître enthousiaste, éviter les généralités et survols, agrémenter son propos par des illustrations appropriées, ne pas trop lire son texte...

Pour l'édition 2020, sur la question du contenu des leçons, le jury souligne l'importance de bien construire une base factuelle (pouvant comporter des définitions) qui témoignera du niveau de maîtrise du sujet. Cela a été un élément clé dans les décisions sur l'attribution des notes. Le candidat ne doit toutefois pas se limiter à décliner la somme de ses connaissances ce qui a parfois amené le jury à regretter le caractère « plat » ou « sans profondeur » de la présentation. Il est par conséquent essentiel de rapidement informer le jury de l'angle d'attaque adopté dans le traitement du sujet, lequel participe à démontrer son appropriation par le candidat à l'agrégation.

Pour ce qui est de la forme, la leçon a une durée déterminée de quarante-cinq minutes qui doit être impérativement respectée. La maîtrise du temps d'exposé est un critère d'appréciation du jury. La construction de la leçon doit faire apparaître les choix que le candidat a été conduit à faire pour traiter le sujet de la leçon. Les quarante-cinq minutes prévues permettent de délivrer la leçon au niveau requis pour le concours de l'agrégation. Il n'en est pas de même lors d'une prestation de vingt minutes.

Le jury rappelle l'importance de développer une aisance dans l'utilisation du support électronique utilisé, type diaporama. S'assurer d'être quelque peu en retrait de l'écran pour ne pas en cacher la vue à l'auditoire est par exemple indispensable. Il est important aussi de se limiter à quelques lignes de texte qui n'ont pour fonction que de guider le public à suivre le propos et aussi au candidat à structurer son discours et à mieux gérer son temps de parole. Des phrases courtes permettent également d'éviter que le candidat se mette à lire le texte. Certains candidats ont investi un effort conséquent dans la mise en page des diapositives mais cela n'a aucunement influencé la note attribuée. Le jury attend que le support utilisé doit être construit pour accompagner le discours à destination de l'auditoire.

Le stress a joué pour beaucoup dans certaines présentations. Cela est tout à fait naturel et les membres du jury sont conscients de l'énorme pression exercée sur ces femmes et hommes qui dans certains cas ont

fait un long voyage et se sont levés aux aurores pour passer cette épreuve. Ceci dit, il est important de s'assurer que, malgré le stress, le candidat s'assure de maintenir un contact visuel avec son auditoire. Certains candidats se sont présentés avec de nombreux documents dont la consultation en cours de leçon s'est avérée laborieuse.

Le jury a apprécié, dans la majeure partie des cas, une approche problématisée de la leçon, sa formalisation dans un plan structuré et cohérent ainsi que le respect de ce plan et le traitement rigoureux de la problématique dans les développements. La leçon doit être construite afin de répondre précisément à la question posée, ce qui implique une définition du sujet en amont.

Le jury a regretté que plusieurs candidats aient adopté des plans descriptifs au détriment d'une approche problématisée du thème de la leçon. Dans d'autres cas, le déroulement de la leçon ne reflétait pas la problématique annoncée.

Outre la qualité des développements, des raisonnements et argumentations, le jury a particulièrement apprécié les leçons pour lesquelles les candidats ont adopté une démarche susceptible d'être réinvestie dans un enseignement. Il souligne également l'intérêt qui s'attache à l'illustration des développements théoriques par des références historiques, internationales ou institutionnelles ainsi que par des données et des exemples concrets.

Lors de l'entretien, avec toujours l'exposé en appui, le jury cherche à explorer l'étendue des connaissances liées au sujet, demande des explicitations, suggère des pistes de réflexion, et ce quel que soit le caractère plus ou moins focalisé du sujet. Il est donc important de saisir cette occasion qui est donnée de prouver sa maîtrise du sujet et sa capacité à adopter d'autres angles de discussion.

Des candidats ont perdu des points en donnant des réponses lors de l'entretien qui étaient par trop succinctes. La discussion avec le jury offre l'occasion au candidat de démontrer sa maîtrise du sujet et à articuler autrement sa pensée. C'est donc une composante essentielle de l'épreuve.

La réactivité du candidat, l'honnêteté de ses réponses, la pertinence de la réflexion qu'il mène souvent avec le jury, sont des éléments qui participent de la qualité de l'entretien. Les argumentations développées doivent être rigoureuses, appuyées sur des réflexions scientifiques et ne doivent pas négliger l'apport de données concrètes.

Troisième épreuve : Etude critique de dossier

Préparation 4 h ; Durée 1 h ; coefficient 3

Résultats

Moyenne de l'épreuve : 9,5/20

Meilleure note : 15

Sujets

La couverture santé universelle

Document 1

- Protection Sociale et Couverture Santé universelle : nouveaux défis de l'agenda du développement post 2015
- Article de la revue « Humanitaire »
- Pierre Salignon et Christophe Paquet
- Mars 2014
- 5 pages

Document 2

- En chemin vers la couverture sanitaire universelle
- Article de la Revue « Tiers Monde »
- Margot Nauleau, Blandine Destremau et Bruno Lautier
- Juillet-Septembre 2013
- 20 pages

Document 3

- Une couverture santé universelle sans politique intégrée de la santé est-elle possible en Afrique ?
- Article de la « Revue française des affaires sociales »
- Bruno Boidin
- Janvier-Février 2018
- 21 pages

Document 1

- Du contrôle sanitaire à la prévention, les enjeux de la santé des migrants
- Article de la revue « Les Tribunes de la santé »
- Laurent Marc Wluczka
- Hiver 2017
- 7 pages

Document 2

- Santé des migrants et exigence éthique
- Avis du Comité consultatif national d'éthique
- Christiane Basset et alii
- Octobre 2017
- 26 pages

Document 3

- La protection du migrant « non-éloignable » en raison de son état de santé dans la jurisprudence européenne
- Article de la « Revue européenne des migrations internationales »
- Cassandra Genonceau
- Décembre 2018
- 16 pages

Sentiment de pauvreté et situation de pauvreté

Document 1

- Qui se sent pauvre en France ? Pauvreté subjective et insécurité sociale
- Article de la « Revue française de sociologie »
- Nicolas Duvoux et Adrien Papuchon
- 2018 /4
- 41 pages

Document 2

- Pauvreté
- Extrait de l'ouvrage « France, portrait social »
- INSEE
- 2019
- 2 pages

Document 3

- Mesurer la pauvreté : l'apport de l'approche par les capacités - L'exemple de l'aire urbaine parisienne en 2010
- Article de la revue « Informations sociales »
- Elisabeth Tovar
- 2014/2
- 9 pages

Document 1

- Petite enfance : les grandes orientations du plan contre la pauvreté
- Site internet, Les pros de la petite enfance
- Armelle BERARD
- 19 septembre 2018 (mis à jour le 9 décembre 2019)
- 5 Pages

Document 2

- L'accueil des enfants de moins de trois ans - Rapport du Haut Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge- Synthèse du rapport
- Site internet France Stratégie
- Haut Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge
- 10 avril 2018
- 11 pages

Document 3

- Baromètre d'accueil du jeune enfant 2017
- Bilan publié dans la revue « L'E-essentiel »
- Danielle BOYER et Arnaud CREPIN
- 2018
- 4 pages

Document 4

- L'accueil en crèche pour réduire les inégalités
- Article de « La gazette santé social »
- Michèle Foin
- 9 juillet 2019
- 3 pages

Document 5

- Petit précis pour une politique petite enfance parfaitement réussie (extraits : p. 13 à 16 et 21 à 29)
- Site internet UNCCAS
- UNCCAS avec le soutien de la CNAF
- Janvier 2018
- 13 pages

Document 1

- Territoires zéro chômeur de longue durée - les fondements
- Présentation site internet
- Association TZCLD
- 2020
- 3 pages

Document 2

- L'expérimentation territoire zéro chômeur de longue durée
- Article de la revue « Regards protection sociale » (EN3S),
- Pierre-Yves Verkindt
- Mars 2020 p.41-49
- 9 pages

Document 3

- Protection sociale, emploi et territoire(s)
- Article de la « Revue de droit sanitaire et social »
- Anne-Sophie Ginon et Pierre-Yves Verkindt
- 2019, p. 1116
- 7 pages

Document 4

- Expérimentation territoires zéro chômeur de longue durée (Synthèse)
- Rapport intermédiaire du comité scientifique
- Comité scientifique présidé par Olivier Bouba Olga
- 25 novembre 2019
- 12 pages

Document 5

- Territoires zéro chômeur de longue durée : l'extension de l'expérimentation pourrait être annoncée à la rentrée
- Localtis - Caisse des dépôts
- Caroline Megglé
- 6 juillet 2018
- 2 pages

Document 1

- L'inclusion sociale numérique : le cas de trois dispositifs numériques améliorant l'accès aux droits
- Article de la revue « Terminal »
- Mathilde Muracciole et David Massé
- 30 juin 2018
- 19 pages

Document 2

- Les bénéficiaires d'une meilleure autonomie numérique (extrait)
- Rapport
- France stratégie
- Juillet 2018
- 5 pages

Document 3

- Garantir un numérique inclusif : les réponses apportées par les opérateurs de la protection sociale (Synthèse)
- Rapport IGAS
- Philippe Burnel, Julien Méjane, Adeline Rouzier-Deroubaix
- Décembre 2019
- 6 pages

Document 4

- Dématérialisation et inégalités d'accès aux services publics – Dossier de presse (extraits p. 7 à 12)
- Rapport du défenseur des droits
- 2019
- 6 pages

Etre une mère adolescente dans notre société

Document 1

- Penser le projet de soins lors d'une hospitalisation conjointe mère-bébé
- Article de la revue « L'information psychiatrique »
- Frédérique ROUSSEAU, Ombeline DUCHÉ, Elise PLESSIS, Jean EBERT
- 2016
- 8 pages

Document 2

- Quand maternité et scolarité se croisent : l'expérience du service d'accompagnement des mères lycéennes
- Article de la revue « Enfances & Psy »
- Mélanie JACQUEMOND, Sarah MACHROUH, Justine MAREAU
- 2020
- 12 pages

Document 3

- Soutenir la fonction parentale dans l'intérêt de l'enfant : de la théorie aux instruments
- Article de la revue « Informations sociales » CNAF
- Marine BOISSON
- 2010
- 11 pages

Document 4

- Le bien-être de l'enfant dans la Convention Internationale des Droits de l'Enfant
- Article de la revue « Informations sociales » CNAF
- Adeline GOUTTENOIRE
- 2010
- 3 pages

Les mineurs étrangers : questions de scolarisation

Document 1

- Le droit à l'éducation à l'épreuve des migrations en France
- Article de la « Revue européenne des migrations internationales »
- Marie-Françoise VALETTE
- 2018
- 22 pages

Document 2

- Les mineurs non accompagnés ou l'intégration sous haute contrainte
- Article de la « Revue de l'enfance et de l'adolescence »
- 2017
- 12 pages

Document 3

- Les enjeux de l'insertion socioprofessionnelle des mineurs isolés étrangers
- Article de la revue « VST - Vie sociale et traitements »
- 2016
- 5 pages

Document 1

- L'économie sociale et solidaire : un enjeu de territoire
- Article de la revue « Empan »
- Isabelle CHEVALIER et Sylvie GAULENE
- 2015
- 5 pages

Document 2

- L'économie sociale et solidaire : les nouvelles convergences entre deux conceptions de la solidarité
- Article de la revue « Vie sociale »
- Marcel JAEGER
- 2019
- 12 pages

Document 3

- L'économie sociale et solidaire dans les quartiers créatifs
- Article de la revue « RECMA »
- Basile MICHEL et Emmanuel BIOTEAU
- 2020
- 14 pages

Document 4

- L'économie sociale et solidaire
- Extraits de « L'économie sociale et solidaire », coll. Que sais-je ?, PUF
- Géraldine LACROIX et Romain SLITINE
- 2019
- 6 pages

L'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap

Document 1

- Face à l'évolution des publics et pour répondre à l'objectif de déségrégation : les pratiques des ESAT de transition
- Article de revue, « Pratiques en santé mentale »
- Fanny Jaffrès
- 2019
- 5 pages

Document 2

- Question écrite au Sénat
- Article
- Yves Détraigne
- 17 janvier 2019
- 2 pages

Document 3

- Rapport sur les droits des personnes handicapées – visite en France
- Extraits du rapport de l'ONU
- Catalina Devandas-Aguilar
- 8 janvier 2019
- 7 pages

Document 4

- La RSE, un enjeu d'apprentissage organisationnel. Le cas de l'intégration professionnelle des personnes en situation de handicap.
- Article, « La revue des sciences de gestion »
- Nicolas Aubouin
- Janvier-Février 2012
- 9 pages

Document 5

- De quoi l'inclusion est-elle le nom ?
- Article, « Pensée plurielle »
- David Puaud
- 2019
- 12 pages

La démarche qualité dans les soins

Document 1

- Faire valoir le point de vue des usagers dans la certification
- Synthèse d'enquête
- Haute autorité de santé
- 2016
- 6 pages

Document 2

- La qualité à l'hôpital, entre incantations managériales et traductions professionnelles
- Dossier de la « Revue française de gestion »
- Stéphane Fraisse, Magali Robelet et Didier Vinot
- 2003
- 12 pages

Document 3

- Démarches qualité à l'hôpital : laquelle choisir ?
- Article de la Revue médicale Suisse
- G. Hallier, J.L. Quenon
- 2014
- 5 pages

Document 4

- L'ingénierie de la résilience : un nouveau modèle pour améliorer la sécurité des patients ?
L'exemple de l'anesthésie
- Article de la revue « Santé publique »
- Lucie Cuvelier
- 2013
- 7 pages

Document 5

- Mieux soigner et accompagner ? Transformer l'obligation des démarches qualité en opportunité pluri professionnelle
- Article de la revue « Informations sociales »
- Frederik Mispelblom Beyer
- 2018
- 8 pages

Document 1

- Des médiateurs de santé pairs dans une équipe mobile en santé mentale. Entre rétablissement et professionnalisation, une quête de légitimité
- Article de la revue « Lien social et Politiques »
- Collectif
- 2012
- 16 pages

Document 2

- Pairs et santé dans l'errance
- Article de la revue « Les Cahiers de l'action »
- François Chobeaux
- 2014
- 7 pages

Document 3

- L'accompagnement par les pairs - Une approche transversale aux champs de la santé, de la santé mentale et du handicap
- Actes de journée d'étude EXPAIRs
- 2018
- 17 pages

Document 4

- Evaluation d'un programme de prévention par les pairs des consommations de substances psychoactives
- Etudes et enquêtes
- Santé publique France
- 2019
- 2 pages

Rapport

Il s'agit de mener une étude critique d'un dossier constitué de plusieurs articles, extraits de revues, documents juridiques, documents institutionnels, etc. Chaque document constituant le dossier apporte des éléments permettant de mettre en regard différents points de vue ou différentes approches du thème proposé.

Prenant appui sur le titre du dossier, le candidat doit construire son exposé en croisant ces informations et en élaborant un développement. Il en présente le contexte, analyse les éléments fournis, les compare, les rapproche afin de voir leurs liens et d'éventuelles contradictions.

Il s'agit bien d'une étude critique développée à partir de l'exploitation des documents du dossier. Les connaissances propres du candidat et les ressources disponibles en bibliothèque doivent appuyer et compléter l'analyse critique des documents. Il est rappelé que, pour cette épreuve, le candidat n'a pas accès à des ressources en ligne.

Cette année encore, le jury a constaté que l'épreuve est globalement comprise. Les exposés sont construits en majorité dans une analyse transversale et comparée des documents. Toutefois, quelques candidats n'ont pas suffisamment mis les documents en discussion les uns par rapports aux autres. Or, il ne s'agit pas de faire une synthèse des documents ou une lecture linéaire, mais bien de les mettre en perspective et d'en souligner les éventuelles limites, ou celles du dossier en tant que tel.

Le jury a constaté également une progression dans la construction des problématiques et la structuration des exposés en réponse à la problématique posée.

Cependant, les concepts de départ n'ont pas toujours été définis, ou suffisamment définis, ce qui a limité la présentation au contenu du corpus. C'est cette réflexion sur les concepts de départ qui aide à la prise de distance par rapport au dossier pour en avoir une approche critique. De même, certains candidats n'ont pas suffisamment questionné les termes de l'intitulé du dossier ou n'ont pas formulé de problématique claire. Or, celle-ci doit être construite en vue de mener l'analyse critique, elle sert de fil conducteur.

Dans de rares cas, les exposés sont restés trop proches d'une leçon.

Il reste à améliorer la capacité à illustrer les concepts et arguments par des exemples précis. Ainsi, ces exemples peuvent être issus du dossier et des connaissances des candidats. Toutefois, les sources et les notions doivent être utilisées à bon escient. Le but n'est pas de démontrer le champ de connaissances mais bien la capacité de mobiliser les connaissances appropriées dans une optique de construction critique ici du dossier présenté.

Il a également été constaté parfois un manque de lien entre l'exposé et les documents issus du dossier fourni. Les candidats doivent rester vigilants pour éviter une approche trop abstraite. Les documents aident à construire la réflexion. Ils doivent être lus de manière suffisamment approfondie pour pouvoir s'y référer lors de l'exposé et de l'échange avec le jury. S'il s'agit d'une étape indispensable, elle n'est pas suffisante. La synthèse des idées du corpus doit servir l'analyse critique. Les candidats, qui ont su les mettre en perspective pendant la préparation, ont été servis par cette démarche.

Le jury a noté pour quelques candidats un manque d'articulation dans le raisonnement, voire lors des transitions entre les parties et sous-parties de l'exposé, ou encore des contradictions dans les idées exposées.

Le jury a noté un usage contrasté du diaporama. Pour certains candidats, un support bien construit a servi d'appui et de complément à la prestation. Pour d'autres, en revanche, le support par sa présentation et son exploitation a desservi la prestation. Le jury souhaite rappeler la nécessité d'attacher une attention formelle à la présentation d'un diaporama pour ceux qui souhaitent en utiliser un.

Il est regrettable que des candidats lisent leur exposé, ce qui nuit à l'attitude de dialogue et d'ouverture qui doit être privilégiée.

Plusieurs candidats ont bien compris l'enjeu de l'épreuve et proposé des prestations de qualité.

Le jury a ainsi apprécié les présentations structurées avec :

- Une réflexion sur l'intitulé du dossier, qui constitue le point de départ de l'analyse critique ;

- Un rappel contextuel du sujet ;
- Une problématique claire permettant la construction d'un questionnaire ;
- Un plan équilibré ;
- Une mise en valeur des points importants du dossier ;
- Une présentation dynamique, qui ne se limite pas à la lecture d'un diaporama ou des notes écrites au cours de la préparation ;
- Un support qui apporte une réelle plus-value à l'exposé ;
- Une réelle approche critique et constructive.

Des progrès sont constatés concernant la présentation du dossier mais inversement des faiblesses apparaissent lors de l'entretien avec les membres du jury. Les questions sont des prolongements ou des demandes d'explicitations d'éléments exposés par le candidat et visent à engager l'échange avec lui. Le candidat doit se positionner de façon réfléchie pour permettre l'échange avec le jury. Les réponses doivent être suffisamment développées pour se situer dans une logique de discussion avec les membres de jury.

Le jury a ainsi apprécié les candidats qui ont su replacer les questions posées dans un contexte plus large et se servir de leurs connaissances pour raisonner, argumenter au regard des enjeux du sujet et de la question posée.

Le jury a été sensible aux qualités de présentation, aux qualités de communication, à la posture dont les candidats font preuve tout au long de la prestation. Il l'a aussi été à la qualité de l'écoute du candidat et à son attitude d'ouverture.

Conseils aux candidats

S'agissant plus particulièrement de la partie « Exposé », il ne s'agit :

- Ni d'une épreuve du type « note de synthèse » à partir du dossier remis ;
- Ni d'une épreuve du type « leçon » préparée avec l'aide d'un dossier auquel le candidat est invité à se référer.

C'est une épreuve à la faveur de laquelle le candidat à l'agrégation doit montrer son aptitude à faire preuve d'analyse, d'esprit critique, à raisonner, à prendre du recul vis-à-vis de :

- L'intitulé du dossier : le candidat doit interroger les termes du sujet et les mettre en perspective avec le contenu des documents ;
- La constitution du dossier : comment les documents se complètent-ils ? S'opposent ? Qu'apportent les points de vue, les contenus à la réponse à la question posée par le titre et la problématique qui s'en dégage ? Manque-t-il certains volets au regard de son titre ? Quelle est l'orientation de la construction du dossier ?
- Le contenu du dossier : le candidat ne doit pas hésiter à se prononcer sur tel ou tel point de vue figurant dans les documents remis. Les candidats sont invités à enrichir leur exposé d'exemples, d'illustrations qui ne sauraient néanmoins tenir lieu d'argumentaire. Il peut être fait référence à un texte, rapport ou un ouvrage connu qui ne figurait pas dans le dossier mais qui illustre particulièrement la problématique. Il ne s'agit pas de citer une bibliographie, mais de saisir l'apport potentiel d'une autre source aux axes du dossier. Il n'est pas attendu une bibliographie exhaustive ;
- Les candidats doivent respecter les 30 minutes prévues.

S'agissant plus particulièrement de la partie relative à l'entretien, il importe que les candidats :

- Témoignent être au fait de l'actualité sanitaire et sociale en rapport avec le sujet traité dans le dossier ;
- Sachent faire preuve de discernement dans la construction de leurs réponses tout en pouvant s'autoriser à montrer les incohérences éventuelles des politiques publiques dans tel ou tel domaine ;
- Maîtrisent les connaissances fondamentales dans les différents domaines susceptibles d'être utiles pour la compréhension du dossier ;
- Ne perdent pas de vue la dimension juridique du dossier lorsqu'elle est utile à sa compréhension ;
- Maîtrisent le contenu du dossier en vue de pouvoir apporter des réponses étayées aux questions posées.

Le jury suggère quelques conseils pour le temps de préparation :

- Réaliser une lecture rapide dans un premier temps, visant une compréhension des idées clefs de chacun des documents.
- S'interroger sur le titre ;
- Confronter ensuite les documents entre eux (nature, auteur, sources, etc.) ;
- Mobiliser ses connaissances et d'autres références bibliographiques, dans l'objectif de renforcer sa présentation ;
- Cerner l'intérêt de la mobilisation des références des documents du dossier et ne pas se limiter à leur simple présentation introductive ;
- Dégager la problématique dont la pertinence doit s'apprécier au regard de l'intitulé du dossier, ne pas réduire la problématique un aspect du thème. La problématisation doit inclure tout le sujet ;
- Construire un argumentaire dégageant les forces et les faiblesses des documents. Il s'agit toutefois de ne pas verser dans un exposé rhétorique, les positions exprimées doivent être étayées ;
- Eviter une présentation linéaire des documents ;
- Eviter de citer simplement les documents ;
- Gérer le temps de la préparation, entre contenu de l'exposé et présentation d'un éventuel support.

Conclusion générale

Le concours de l'agrégation ne peut s'envisager sans des connaissances spécifiques de haut niveau mais aussi sans qu'une culture générale de l'ensemble des domaines de la santé et du social ne soit présente.

Les épreuves d'admissibilité ont permis de différencier certaines compositions traduisant une non maîtrise ou une maîtrise insuffisante des questions proposées dans les deux épreuves et d'autres qui montraient la capacité des candidats à produire des analyses de qualité sur les sujets proposés.

Les épreuves d'admission ont permis de sélectionner des candidats conjuguant à la fois un niveau de connaissances satisfaisant et une capacité à extraire des informations, les analyser avec rigueur, les restituer dans un souci de clarté pédagogique.

Le jury a apprécié l'attitude des candidats lors des épreuves d'admission, leur positionnement en tant que représentant de l'Education nationale, leur approche de la dimension éducative que leur discipline peut recouvrir au-delà de la sphère strictement disciplinaire. Leur ouverture à l'intérêt que peut représenter l'association de leur discipline avec d'autres et aux pratiques pédagogiques prônant le travail en équipe est à souligner. Le jury est assuré que les nouveaux agrégés sauront conserver l'esprit qui les a animés lors du concours.

Remerciements

Le jury remercie monsieur le proviseur, madame le proviseur adjoint du lycée Etienne-Jules Marey de Boulogne-Billancourt pour la qualité de l'accueil qu'eux-mêmes et leurs équipes ont réservé à ce concours, qui s'est déroulé dans d'excellentes conditions dans le respect du protocole sanitaire.

Le jury remercie également l'ensemble des personnels en particulier les personnels chargés de l'accueil des membres du jury et des candidats, les personnels chargés de la maintenance informatique et les personnels chargés de la propreté des locaux.

La qualité de leur travail est pour beaucoup dans l'ambiance sereine dans laquelle les candidats ont pu travailler.

Bibliographie

Juin 2020

| |
|--|
| AGUILERA T., Gouverner les illégalismes urbains, Dalloz, 2017 |
| ASTIER I., MEDINI A. Sociologie de l'intervention sociale, Coursus, A. Colin, 2019 |
| ATTIAS-DONFUT C., SEGALEN M., Grands-Parents : la famille à travers les générations, Odile Jacob, 2014 |
| AVENEL C., Sociologie des "quartiers sensibles", Editions Armand Colin 2007 |
| AVENEL C., BOURQUE D., Les nouvelles dynamiques du développement social, Champs du social, Collection Questions de société, 2017 |
| BARON A. , KADA N., Communes et départements : frères ennemis du social, PU de Grenoble, 2016 |
| BAUDURET J-F., Institutions sociales et médico-sociales : de l'esprit des lois à la transformation des pratiques, Collection: Santé Social, Dunod, 2013 |
| BEC C., La Sécurité sociale, une institution de la démocratie, Gallimard, 2014 |
| BECQUET V., LONCLE P. et VAN DE VELDE C. (dir.), Politiques de jeunesse : le grand malentendu, Champ social, 2012 |
| BELLOT C., BRESSON M., JETTE C. Le travail social et la nouvelle gestion publique, Presses universitaires du Québec, 2013 |
| BERGERON H. Sociologie politique de la santé, PUF 2014 |
| BERGERON H., CASTEL P. Sociologie politique de la santé, PUF, Coll. « Quadrige Manuels », 2018 |
| BERGONNIER -DUPUY G., DURNING P., JOIN-LAMBERT H., Traité d'éducation familiale Dunod ed 2013 coll psychosup |
| BIAGINI S., BOLES J.M., L'éthique dans les structures médico-sociales, Les Carnets de l'espace éthique de Bretagne occidentale n° 4, Sauramps médical 2014 |
| BLAIS M.C, La solidarité, Histoire d'une idée, Gallimard, 2007. |

| |
|--|
| BLOCH M.A., HENAUT L., Coordination et parcours. La dynamique du monde sanitaire, social et médico-social, Collection: Santé Social, Dunod / Fondation Paul Bennetot-Groupe Matmut, 2014 |
| BLOCH M.A., BOUQUET B., HARDY JP., HENAUT L., JAEGER M. (Coord.), LEFÈVRE P., LOUBAT JR., SCANDELLARI T., Diriger un établissement ou un service en action sociale et médico-sociale, Dunod (3° Éd.) 2019 |
| BORGETTO M.; CHAUVIERE M. Qui gouverne le social ?, Collections Études, Dalloz 2008. |
| BORGETTO M., GINON A.-S., GUIOMARD F., D.PIVETEAU (dir.), Travail et protection sociale : de nouvelles articulations ?, LGDJ, coll. « Grands colloques », 2017 |
| BORGETTO M., LAFORE R., Droit de l'aide et de l'action sociales, LGLD, coll. « Précis Domat », 2018 |
| BOUQUET B., Ethique et travail social, DUNOD, 2012 |
| BOUQUET B., JAEGER M., SAINSAULIEU I., Les défis de l'évaluation en action sociale et médico-sociale, Collection: Santé Social, Dunod, 2007 |
| BOURDILLON François, BRÜCKER Gilles, TABUTEAU Didier, Traité de santé publique, Lavoisier, (3° Éd.) Coll. Traités, 2016, |
| BRACONNIER C., MAYER N. avec BOZEC G., CANIHAC H., FUCHS N., JARDIN A., MARNEUR V., MORABITO L., PEUGNY C., POYET C., REGUER-PETIT M., SALARIS C., SQUARCIONI L., Les inaudibles - Sociologie politique des précaires, 2015, Presses de Sciences Po Académique |
| BRAS PL., POUVOURVILLE G., TABUTEAU D., Traité d'économie et de gestion de la santé, Les Presses de Sciences Po, Editions de Santé 2009 |
| BRESSON M., Sociologie de la précarité, coll. 128, Armand Colin, 2ème édition 2015 |
| BRESSON M., COLOMB F., GASPAR J.F. (dir.), Les territoires vécus de l'intervention sociale, PU du septentrion, 2015 |
| BREUGNOT P., Les innovations socio-éducatives, Presses de EHESP, 2011. |
| BRODIEZ-DOLINO A., VON BUELTZINGSLOEWEN I., EYRAUD B., LAVAL C. et RAVON B. (dir.), Vulnérabilités sanitaires et sociales - De l'histoire à la sociologie, Presses universitaires de Rennes, 2014 |
| CALVEZ M. (dir.), Santé et territoires. Des soins de proximité aux risques environnementaux, Rennes, PU Rennes, coll. « Espace et territoires », 2016, |
| CARREL M., Faire participer les habitants ? Citoyenneté et pouvoir d'agir dans les quartiers populaires, ENS Editions, mai 2013 |
| CASTEL R. L'insécurité sociale, Qu'est-ce qu'être protégé ?, Seuil, 2003 |
| CASTEL R., la montée des incertitudes Seuil 2009 |
| CASTEL P., JUVIN PA., VÉZIAN A., Les politiques de lutte contre le cancer en France, Presses de l'EHESP, 2019 |
| CASTEL R., MARTIN C. (dir), Changements et pensées du changement. Echanges avec Robert Castel, Paris, La Découverte, 2012 |
| CHAPON N., Parentalité d'accueil et relations affectives, Presses universitaires de Provence, 2014 |
| CHEVALIER Tom, L'État-providence et les jeunes, L'Harmattan, 2012 |

| |
|--|
| COQUARD B., Ceux qui restent : faire sa vie dans les campagnes en déclin, La découverte, Coll. « l'envers des faits », 2019 |
| COMMAILLE J., Misères de la famille. Question d'Etat, Paris, Presse de Sciences-Po, 1996 |
| Conseil d'état, La décentralisation des politiques sociales : bilan et perspectives, colloque organisé par le Conseil d'Etat, La documentation Française, 2014 |
| Conseil supérieur du travail social (CSTS), Le partage d'informations dans l'action sociale et le travail social, Presses de l'EHESP, 2013 |
| CORON G., L'Europe de la santé, Enjeux et pratiques des politiques publiques, Presses de l'EHESP, janvier 2018 |
| DAMON J, L'exclusion, Que sais-je ? 2018 |
| DAMON J, Qui dort dehors ?, Ed. de l'Aube, Collection(s) Monde en cours, 2020. |
| DAMON J., Les politiques familiales, Que sais-je ? 2018 |
| DE GROVE-VALDEURON N., Droit européen de la santé, LGDJ, Lextenso éditions 2013 |
| DE KERVASDOUE J., Carnets de santé de la France, Dunod 2012 |
| DE MONTALEMBERT M. (Dir.), La protection sociale en France? collection Les Notices, 6 ^e édition, La Documentation Française, 2013 |
| DECHAUX J.-H., Sociologie de la famille, Paris, La découverte, Coll. « Repères », 2009 |
| DECHAUX J.-H., Des modèles de parenté pluriels : vers une démocratisation de la vie familiale ?, in GALLAND O. et LEMEL Y., La société française. Un bilan sociologique des évolutions depuis l'après-guerre, 3 ^e édition, Paris, A. Colin, 2011 pp. 121-145. |
| DIDRY Claude, L'institution du travail. Droit et salariat dans l'histoire. La Dispute, collection travail et salariat, 2016 |
| DONZELOT J., La ville à trois vitesses, Editions de la Villette, 2009 |
| DONZELOT J., Quand la ville se défait : quelle politique face à la crise des banlieues, Point poche, 2008 |
| DUCALET P., LAFORCADE M. Penser la qualité dans les institutions sociales et médico-sociales, Seli Arslan, 3 ^e édition 2008 |
| DUPEYROUX J.-J., BORGETTO M., LAFORE R., Droit de la sécurité sociale, Dalloz, coll. « Précis Dalloz droit public », 2019 |
| DUVOUX N., L'autonomie des assistés, sociologie des politiques d'insertion, PUF, 2009 |
| DUVOUX Nicolas, Le nouvel âge de la solidarité - Pauvreté, précarité et politiques publiques / - Seuil - 2012 |
| DUVOUX N., Les inégalités sociales, Que sais-je ?, PUF, 2017 |
| ELOI L., Le bel avenir de l'état providence, Ed. Les liens qui libèrent, 2014 |
| EYRAUD B., MINOC J., HANON C. (dir.), Choisir et agir pour autrui, Controverse autour de la convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées, Collection : Polémiques, Editions Doin – John Libbey, 2018 |
| FABERON F., Le droit de l'aide et de l'action sociale à la croisée des chemins, Cujas, Collection : Actes & études, 2018 |
| FELLER E., Du vieillard au retraité : la construction de la vieillesse dans la France du XX ^e siècle /- 2017: L'Harmattan, 2017 |

| |
|---|
| FERRERA M. Les nouvelles frontières du social, Presses de Sciences Po, 2009 |
| FEUILLET-LIGER B. (dir.), Les proches et la fin de vie médicalisée, Panorama international, Editions Bruylant, 2013 |
| FRAGONARD B., Vive la protection sociale ; Odile Jacob, 2012 |
| GACOIN D., Plateformes de service : Enjeux, stratégies, repères juridiques. Le numéro juridique et social, ASH, octobre 2019 |
| FOUDRIAT M., BARREYRE JY (préface), La co-construction, Une alternative managériale, 2ème édition, Presses de l'EHESP, Collection : Politiques et interventions sociales, 2019 |
| GALLAND O., Sociologie de la jeunesse, Paris, A. Colin, coll. U sociologie, 2007 |
| GASQUET-BLANCHARD C., Ebola, géographie d'une crise sanitaire. 1994-2005, Rennes, PU Rennes, coll. « Géographie sociale », 2016 |
| GILBERT C. / dir., HENRY E. / dir., Comment se construisent les problèmes de santé publique. Paris : La Découverte, Recherches. Territoires du politique. 2009 |
| GILBERT C. , HENRY E., JOUZEL J.N., MARICHALAR P., Dictionnaire critique de l'expertise, Santé, travail, environnement, 2015, Presses de Sciences Po Références |
| GODET M., MOUSLI M., Le vieillissement une bonne nouvelle, La documentation Française, 2009 |
| GUELAMINE F., Action sociale et immigration en France, Collection santé-sociale, Dunod, 2008 |
| GUILLEMARD A-M. - Les défis du vieillissement – Âge, emploi, retraite : perspectives internationales Armand Colin, Collection U, 2010 |
| GUILLOY C., La France périphérique , Comment on a sacrifié les classes populaires, Flammarion, collection DOCUMENTS SC.HUMAINES, 192 pages, 2014 |
| HARDY J.P., Financement et tarification des établissements et des services sociaux et médico-sociaux, Dunod 3e éd. 2010 |
| HASSENTEUFEL P., Sociologie politique : l'action publique, Armand Colin, 2011 |
| E HENRY, C GILBERT, JN JOUZEL, P MARICHALAR, Dictionnaire critique de l'expertise. Santé, travail, environnement, Paris, Les Presses de Sciences Po, coll. « Références Santé », 2015 |
| HUTEAU G., LE BONT E ., Sécurité sociale et politiques sociales, Armand Colin, 2 ^{ème} édition, 2018. |
| JAEGER M., BERNARDOT M ., BERRAT B., BOUQUET B, Usagers ou citoyens ? De l'usage des catégories en action sociale et médico-sociale (dir.), Paris, Dunod, 2011 |
| JAEGER M., L'articulation du sanitaire et du social, Travail social et psychiatrie, Santé Social, Dunod, 2012 - 3ème édition - |
| JAEGER Marcel, Guide du secteur social et médico-social, Dunod, 10 ^o éd., 2017 |
| JANVIER R., MATHO Y. Comprendre la participation des usagers dans les organisations sociales et médico-sociales - Dunod - 2011 |
| JOURDAIN A. / dir. ; BRECHAT P.-H. / dir. ; BASSET B.; et al. La nouvelle planification sanitaire et sociale. 2e édition. Rennes : Presses de l'EHESP, 2012 |

| |
|---|
| JOURDAN Didier, BOURDILLON François / préf., La santé publique au service du bien commun ? Politiques et pratiques de prévention à l'épreuve du discernement éthique. Paris : Editions de Santé, 2012 |
| KIVITS J. [dir.], BALARD F., FOURNIER C. et WINANCE M., Les recherches qualitatives en santé, Armand Colin, coll. « U : sociologie » 2016 |
| La Documentation Française, Quel avenir pour la protection sociale ?, Les cahiers français, 2014 |
| LAPRIE B., MINANA Brice, Développer une politique de bienveillance, ESF, 2019 |
| LAGRAULA-FABRE M., La violence institutionnelle, L'Harmattan, 2005 |
| LE BORGNE C., MESSI P., Les acteurs du système de soins, Les institutions et organismes français et européens de la politique de santé, Huveaux France, 2008 |
| LAUDE A., MATHIEU B., TABUTEAU D., Droit de la santé, 3ème édition Thémis, PUF, 2012 |
| LAUDE A., TABUTEAU D., La loi santé: regards sur la modernisation de notre système de santé, Presses de l'École des hautes études en santé publique, 2016 |
| LEFEUVRE K., MOISDON CHATAIGNER S., DELFRAISSY JF (Préface), Protéger les majeurs vulnérables : Place à l'éthique ! , Hygée Editions, Presses de l'école des hautes études en santé publique, 2019 |
| LEVY J., LUSSAULT M., Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés. Nouvelle édition. Paris. Belin. 2013. |
| LHUILIER J-M., Le droit des usagers dans les établissements et les services sociaux et médico-sociaux, Presses EHESP |
| LHUILIER J-M., L'aide sociale à l'enfance, Berger-Levrault, 9 ^{ème} éd., 2009 |
| LIMA L. Pauvres jeunes. Enquête au cœur de la politique sociale de jeunesse, 2016 , Champ social, |
| LÖCHEN V., Comprendre les politiques sociales, Paris, DUNOD (5ème édition), 2018 |
| LONCLE P., Politiques de jeunesse : les défis majeurs de l'intégration, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2010 |
| LONG M. Associations et pouvoirs publics, Editeur : LGDJ, Collection : Systèmes, 2010 |
| LOPEZ A., Réguler la santé, Rennes : Presses de l'Ehesp, 2013 |
| LOUBAT J.-R., Coordonner parcours et projets personnalisés en action sociale et médico-sociale, Dunod, 2013. |
| MOQUET-ANGER M.L. Droit hospitalier, LGDJ 2014 |
| NEIRINCK C., GROSS M., Parents-enfants : vers une nouvelle filiation ? Question de droit et de société, La Documentation française, 2014 |
| OMARJEE I., Droit européen de la protection sociale, Editeur : Bruylant, Collection : Droit de l'Union européenne, 2018 |
| PAQUOT T., LUSSAULT M, BODY-GENDROT S., La ville et l'urbain, l'état des savoirs, La découverte, mai 2000 |
| PAUGAM S., l'intégration inégale, PUF, 2014 |
| PENAUD P., Politiques sociales, Dalloz, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques – 2014 |

| |
|--|
| PEUGNY C., Le destin au berceau. Inégalités et reproduction sociale, Seuil, 2013 |
| RAIMONDEAU J., L'épreuve de santé publique, Presses de l'EHESP, 2018 |
| RAYSSIGUIER Y., JEGU J., LAFORCADE M., Politiques sociales et de santé. Comprendre et agir, 2° éd., Presses de l'EHESP, 2012. |
| ROSANVALLON P., La nouvelle question sociale, Seuil, 1998 |
| ROTHER C., Jeunes en errance. Relation d'aide et carrières de marginalité, Presses Universitaires de Rennes 2016 |
| SERAPHIN G. comprendre la politique familiale, collection enfance gazette santé social Ed Dunod 2013 |
| SIWEK P., Gouvernance de la santé, les acteurs institutionnels, Editions Le Coudrier, 2011 |
| TABUTEAU D., Démocratie sanitaire : les nouveaux défis de la politique de santé., Paris : Editions Odile Jacob, 2013 |
| TRUCHET D., Droit de la santé publique, , Mémento Dalloz, 8ème édition 2012 |
| TUFFREAU, F.; BERCELLI, P., LAMOUR, P.; SCHWEYER, F.-X., Dictionnaire de l'organisation sanitaire et médico-sociale. 2e éd. Rennes : Presses de l'EHESP, 2013 |
| TUTUT JP., MIRAMON JM. , Manager l'éthique en établissement social et médico-social, éd. Seli Arslan, 2018 |
| VAN GAMEREN V., WEIKMANS R., L'adaptation au changement climatique - Essai (poche). La découverte, 2014 |
| VERBA D., GUELAMINE F., Interventions sociales et faits religieux, Presses de l'EHESP, 2014 |
| VERDIER P, NOE F., L'aide sociale à l'enfance, collection enfances, gazette santé-sociale, 2013 |
| VERDIER P., DAADOUCHE C., La protection de l'enfance après la réforme de 2016, coll. Le Point sur, Berger-Levrault, 2018 |
| VIGNERON E. - Les inégalités de santé dans les territoires français. Etat des lieux et voies de progrès ? Editions Elsevier Masson, 2011 |
| VOZARI AS., ROUX S [dir.], Familles : nouvelle génération, PUF, coll. « La vie des idées », 2020 |
| WARIN P., Le non-recours aux politiques sociales, Presses universitaires de Grenoble, 2016 |
| WEBER F. Penser la parenté aujourd'hui la force du quotidien Coll Sciences sociales de Rue d'Ulm, 2013 |
| ZAOUCHE GAUDRON C., Enfants de la précarité, Eres, coll : Enfance et Parentalité, 2017 |
| ZUCMAN E. (ed), Action médico-sociale au service des personnes handicapées -L'-, Pour un juste renouveau, Toulouse : Erès (éditeur), collection Espace éthique, 2013 |